QUOTIDIEN - 25 CENTIMES

--LA PLUS FORTE-- VENTE DE LA RÉGION

LILLE : 106, Rue de Paris
PARIS : 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

JEUDI 16 MAI 1935

BUREAUX :
ROUBAIX : Téléph. 351-17 — 46, rue de la Gare, 46
TOURCOING : Téléph. 9-65 — 3, rue Pierre Legrand

DIRECTRICE : Mme Eug. GUILLAUME.

UNE MERVEILLE DE LA SCIENCE

LA TÉLÉVISION

Comment est constitué l'appareil émetteur. - Le disque de Nipkow

Nous examinions, dans notre dernier article, les principes tout à fait schématiques de la « lecture » d'une image ou d'une scène destinée à être télévisée.

Cette lecture est, nous le rappellons un peu dans le genre de ce qui depuis des années déjà se passe en bélinographie, une exploration visuelle successive de tous les points de cette image grâce à une cellule photoélectrique. Que cette exploration visuelle soit faite dans un sens ou dans l'autre, de haut en bas ou inversement, de long en large ou inversement, il n'importe. Nous verrons plus tard que, seules, devront être considérées la finesse et la rapidité extrême de la prospection, de l'analyse ou, pour employer le terme convenu, « la définition » de l'image.

Comment, pratiquement, réaliser cette analyse ? Par le disque de Nipkow. En voici le principe :

Toute la vue à téléviser est, grâce à une lentille comme dans un objectif de photographie, ramenée à une dimension très réduite, projetée par cette lentille sur un disque perforé de trous infiniment petits et disposés en spirale, en partant du bord extérieur du disque. Cette spirale ne se développe, d'ailleurs, que sur un seul tour, exactement comme si, sur un disque de phono, on n'utilisait qu'un seul sillon circulaire. Ainsi le dernier trou perforé se trouve exactement sous le premier avec, par exemple, une distance de trois centimètres entre eux. Supposons, d'autre part, qu'entre chacun des trous de cette spirale il y ait une distance de deux centimètres. On s'arrangera donc pour choisir une lentille qui ramène à une image ayant trois centimètres de hauteur et deux centimètres de largeur la vue qui doit être prise. On règle alors la position de la lentille de façon à ce que l'image réduite projetée par elle sur le disque place derrière soit exactement située entre le premier et le dernier trou de la spirale.

En faisant tourner le disque sur son axe, on fera passer successivement tous les trous en face de cette image réduite et de telle manière que la ligne visée par chaque trou au cours d'une fraction de rotation du disque soit immédiatement contiguë à la ligne visée par le trou précédent.

Ainsi, grâce à la disposition générale des dimensions de l'image réduite par la lentille et de l'emplacement des trous passant tour à tour devant cette image, il n'y a jamais qu'un seul trou à la fois sur l'image et toute l'image est explorée par l'ensemble des trous après un tour du disque. On a donc, en un tour de disque, exploré tous les points de l'image projetée et impressionné la cellule photoélectrique par une suite de rayons lumineux successifs.

Ces rayons lumineux, à leur tour, ont fait, l'un après l'autre, varier l'intensité du courant permanent passant à travers cette cellule. Amplifions ce courant ainsi modulé et transférons-le dans une antenne d'émission, nous aurons une « émission » de télévision.

Certes, le problème est, en fait, bien plus complexe qu'il paraît résulter de ces quelques mots. Mais nous ne visons, ici, qu'à une explication de vulgarisation. Disons seulement, pour fixer la pensée, que pour des analyses de soixante lignes — c'est-à-dire avec soixante trous disposés sur une spirale d'un disque, comme il en est du poste récemment inaugure aux P. T. T. — et avec une rapidité de rotation de vingt-cinq tours en une seconde, le nombre des points de l'image projetés lumineusement par seconde sur la cellule est de 196.000.

Un studio de télévision à MONTROUGE : on voit en face de l'artiste visionnée le microphone du son.

Avec une « définition » de 180 lignes à laquelle on aura bientôt recours, ce nombre sera de 945.000 par seconde.

Les fréquences qui s'appliquent à des modulations de cet ordre, se situent entre 25 et 500.000 périodes-seconde.

Ces chiffres en disent long sur les difficultés — longtemps invaincues — qui surgissent quand il y a lieu de trouver des sensibilités nécessaires de cellule photoélectrique, des amplificateurs au demeurant très différents de ceux qui servent en radiophonie et, enfin, des émetteurs susceptibles de diffuser proprement, en tenant compte de la relation inévitable entre le minimum de l'oscillation d'onde porteuse et le maximum de celle de la modulation, c'est-à-dire avec un rapport de 15 à 20.

Tous ces problèmes ardus, quelque progrès qui ait été apporté à leur solution, ne sont point encore tous résolus. Nous aurons occasion peut-être d'assister à un certain nombre d'expériences complémentaires avant de pouvoir, de sûre façon, affirmer que l'émission correcte de la télévision est réalisée. Mais ces considérations nous entraîneraient loin...

Nous verrons seulement, dans notre prochaine chronique et sous la forme, répétons-le bien, de vulgarisation compréhensible pour la plupart, les principes de la réception des émissions actuellement possibles de cette science nouvelle : la télévision.

Léon PLOUVIET.

(Tous droits de reproduction réservés.)

Voir, en sixième page : « RADIO - RÉVEIL »

LA PREMIÈRE LIAISON RADIOTÉLÉPHONIQUE FRANCE-JAPON

La première liaison radiotéléphonique entre la France et le Japon a eu lieu au poste national Radio-Paris. Un concert a été radiodiffusé, dirigé par M. Paul PARAY et l'artiste bien connue, Mme lucienne BOYER, qui a chanté en anglais quelques succès de son répertoire. M. Akira MATSUI, attaché de l'ambassade du Japon en France, y assistait.

Voici M. Akira MATSUI et Mme Lucienne BOYER.

LA RÉCEPTION A PARIS DE M. BOTTAI GOUVERNEUR DE ROME

Hier matin, la municipalité de Paris a reçu à l'hôtel de ville, M. Bottai, gouverneur de Rome ; M. Fausto Lechi, podestat de Brescia ; M. Sartirana, podestat de Turin ; M. Lagorio, podestat de Volterra ; le docteur Léonida Masciotta, vice-podestat de Venise ; le duc Jean Niutta, commissaire extraordinaire de la municipalité de Naples, venus à Paris à l'occasion de l'exposition d'art italien. L'ambassadeur d'Italie et plusieurs conseillers municipaux étaient présents

L'AFFAIRE FROGÉ

La Cour de Besançon a confirmé le jugement de Belfort

La Cour de Besançon, réunie hier pour rendre son arrêt dans l'affaire Froge, condamné par le tribunal de Belfort à cinq ans de prison, 5.000 fr. d'amende et dix ans d'interdiction de séjour, a confirmé le jugement de Belfort en substituant toutefois à la peine de 5.000 francs d'amende une peine de six mois de prison. Elle a condamné en outre l'intendant Frogé et Krauss solidairement aux dépens.

UNE CATASTROPHE MINIÈRE EN CHINE

A la suite de l'éboulement qui s'est produit dans les mines de Lingwan, dans le Chantoung, 700 mineurs seraient encore ensevelis. Le travail de sauvetage continue.

LA FIN DU VOYAGE de M. Pierre Laval en Russie

Le communiqué officiel commun publié hier à Moscou souligne que les représentants soviétiques et français ont confirmé leur résolution de ne rien négliger pour poursuivre leur politique de paix dans la sécurité

NOTRE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ASSISTERA VENDREDI, A VARSOVIE, A UN SERVICE ORGANISÉ A LA MÉMOIRE DE M. PILSUDSKI

M. Pierre LAVAL et ses collaborateurs visitant le Métro de MOSCOU, qui vient d'être inauguré.
Notre photo montre, de droite à gauche : MM. POTEMKINE, Ambassadeur de l'U. R. S. S. en France, POSTNIKOV, Commissaire du Peuple Adjoint à la Communication, BARKOV, Chef du Protocole du Commissariat du Peuple aux Affaires Etrangères, M. Pierre LAVAL, LEGER, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères et ROTTERT, Chef de la construction du Métro de Moscou.

La visite de M. Pierre Laval en U.R.S.S. est terminée. Notre ministre des Affaires étrangères a, en effet, quitté Moscou, hier soir, pour se rendre en Pologne, où, à Varsovie, il assistera, vendredi, à un service solennel organisé à la mémoire du maréchal Pilsudski.

M. P. Laval se rendra ensuite à Cracovie pour représenter la France, avec le maréchal Pétain, aux obsèques du maréchal Pilsudski. M. P. Laval sera de retour à Paris lundi matin, à 6 h. 45.

La visite du camp d'aviation de Monino

M. Laval ayant manifesté, mardi soir, le désir de connaître le fonctionnement d'une formation militaire de l'U.R.S.S., une visite avait été improvisée, hier matin, au camp d'aviation de Monino, à une soixantaine de kilomètres de Moscou.

Alors que la visite en est absolument interdite, même aux attachés militaires étrangers, M. Staline, à la demande de M. Pierre Laval, a bien voulu exceptionnellement y laisser pénétrer hier tous les visiteurs français, les journalistes compris.

A 10 h. 30, après une heure de randonnée en automobile à travers la campagne moscovite qui, comme toute la Russie aujourd'hui, est un vaste chantier de constructions, le cortège officiel arrivait sur le terrain, bordé de nombreux bâtiments, casernes, cercles, hangars, etc., tous décorés aux couleurs françaises et soviétiques.

M. Pierre Laval, qu'accompagnent MM. Litvinoff, commissaire aux Affaires étrangères, et Vorochilov, commissaire à la Défense, descend de voiture au pied de l'observatoire du camp, où les honneurs lui sont rendus par un détachement d'aviateurs en uniforme bleu, tandis que la musique militaire joue les hymnes nationaux.

Une manœuvre complète d'attaque aérienne

Une manœuvre complète d'attaque aérienne fut réalisée sous les yeux du représentant de la France, avec une maîtrise dont tous les assistants restèrent émerveillés.

Eclairés par vingt-six avions de chasse, protégés par un groupe d'avions d'observation, suivis, à leur tour, d'avions légers de bombardement, dix-neuf quadrimoteurs multiplaces de combat devaient effectuer un simulacre de destruction d'un objectif déterminé.

Un escadrille se livre ensuite à des exercices particulièrement réussis, évoluant impeccablement. Attention touchante : un groupe dessine dans le ciel, à l'intention du représentant de la République française et en lettres gigantesques, les initiales R. F., auxquelles ne manquent pas les points, figurés chacun par un appareil, ce qui donne une idée de l'énormité du dessin ainsi formé et de l'habileté des pilotes à manœuvrer collectivement.

Une autre escadrille se livre aux acrobaties classiques : vrilles, tonneaux, feuilles mortes, avec un brio remarquable. Plus tard, un gigantesque quadrimoteur laisse tomber de son immense carlingue vingt-quatre parachutistes, qui viennent atterrir impeccablement, non sans avoir soulevé l'émotion de toute l'assistance. L'un d'eux, gracieusement, vient offrir à Mlle Laval une gerbe de fleurs qu'il avait emportée à son intention dans le ciel.

Enfin, un groupe de cinq monoplaces de chasse extra-rapides (ils peuvent voler à plus de 450 kilomètres à l'heure) termine dignement cette grande manifestation d'énergie, en rivalisant d'audace au ras du sol, avec un ensemble parfait.

M. Pierre Laval n'a pas caché son admiration pour les soldats, les appareils et le commandement.

De son côté, le général Korb fit l'éloge de l'aviation française.

Le Maréchal PILSUDSKI sur son lit de mort.

Visite de l'école d'aviation

Après la manœuvre aérienne, M. Laval demanda à visiter l'Ecole d'aviation. Il fut frappé de l'ordre et de la propreté qui règnent dans les casernements, de l'agrément et du confort des salles de lecture et de repos, où le moral du soldat est à tout moment exalté par des affiches ou des graphiques rappelant les héros nationaux et montrant la grandeur de la patrie soviétique et la nécessité de la défendre. C'est ainsi que M. Laval eut la surprise de voir affiché le dernier numéro du « Journal de la caserne » contenant le texte intégral du pacte franco-soviétique.

Au Soviet de Moscou

A 14 h. 30, M. Pierre Laval a été reçu par le président du Soviet de Moscou et les membres de la municipalité, à l'hôtel de ville, où un grand déjeuner était offert en son honneur. Des toasts ont été prononcés par MM. Boulganine et Laval.

L'allocution de M. Pierre Laval

M. Pierre Laval a prononcé l'allocution suivante :

« Le cordial accueil que m'a réservé depuis mon arrivée en territoire soviétique, ce peuple de l'Union m'a très profondément touché. Je suis heureux de pouvoir exprimer ici toute ma gratitude. J'ai été particulièrement sensible aux manifestations spontanées de sympathie dont j'ai été l'objet de la part de la population de Moscou, sous les voûtes de votre métro, dans les halls gigantesques de votre usine Staline, dans le cadre féerique de votre opéra, au milieu des machines de « La Pravda », ce matin encore dans l'un de vos camps d'aviation, j'ai senti l'ardeur du cœur soviétique qui, en saluant le représentant de la France, s'associait avec enthousiasme à cette œuvre de paix à la réalisation de laquelle M. Litvinof et moi, consacrons avec foi et ténacité toute notre activité. *(Lire la suite en 2e page).*

IMPORTANTS DÉBATS au Conseil Général du Nord

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE A VOTÉ DES SUBVENTIONS POUR LA RÉORGANISATION DE L'I. D. N., LA CONSTRUCTION DU BOULEVARD MARITIME & L'AÉROPORT DE MARCQ-EN-BARŒUL

La deuxième séance publique du Conseil Général a été ouverte hier, à 14 h. 30 à **Lille**, par M. le sénateur MAHIEU, président de l'Assemblée, ayant à sa droite M. A. GUILLON, préfet du Nord et à sa gauche M. le sénateur DEMESMAY, secrétaire de séance.

Le Grand Boulevard changera-t-il de nom ?

Parmi les vœux nombreux qui ont été adoptés sans discussion, nous avons noté les plus importants.

Le grand Boulevard de **Lille** à **Roubaix** et **Tourcoing** porte différents noms. Dans un but de simplification, MM. ROUSSEL, GUILBAUT, BECQUART et CATOIRE demandent qu'on donne à la partie du boulevard qui va de Lille au Croisé-Laroche, le nom de « **Boulevard de la République** » ; la branche de Roubaix s'appellerait « **Avenue de Flandre** » et celle de Tourcoing, « **Avenue de la Marne** ».

M. Roger SALENGRO souligne que la Ville de Lille prendra sa part dans la dépense déterminée par la construction de la chaussée latérale de gauche du Boulevard de Lille à Roubaix-Tourcoing entre l'avenue Saint-Maur et le boulevard Clemenceau. Il marque, à ce propos, la nécessité d'une étude en vue de la construction de passages souterrains sous la chaussée centrale au croisement des voies où la circulation est intense.

Le vœu est adopté.

L'amorce à DUNKERQUE du Boulevard Maritime.

Les accidents d'automobiles

M. LEBACQZ rapporte un vœu de M. le Dr Debève, demandant que la délivrance du permis de conduire soit, dorénavant subordonnée à la présentation d'une police d'assurances contre les accidents.

M. LACOURT fait observer avec raison que la justification de l'assurance ne devrait être exigée du titulaire du permis de conduire, mais du propriétaire de la voiture, détenteur de la carte grise.

Pour les ouvriers mineurs

M. GONIAUX rapporte, au nom du 4e bureau, sur les vœux émis déjà par le Conseil Général pour les ouvriers mineurs : 1° Retraite à 50 ans d'âge et 25 années de services ; 2° La proportionnelle intégrale ; 3° Le vote immédiat de la retraite à 6.000 francs.

Le 4e Bureau fait sien et appuie le vœu émis par le dernier Congrès des Maires des régions libérées au sujet de la répartition de la redevance des mines.

On note une intervention de M. MARTEL, sur la situation faite aux communes minières par la diminution de la redevance des mines.

Orientation des enfants assistés vers la culture

M. DEGROOTE rapporteur de la question des enfants assistés demande que ces enfants soient principalement orientés vers la culture. Il sollicite un crédit supplémentaire pour l'aménagement de la ferme-école de **Zuydcoote**.

Pour la Loterie des Régions Libérées

L'Association des Maires des Régions Libérées avait demandé que le Conseil général s'associe au vœu émis lors du dernier congrès pour la reconduction de la Loterie des R. L. Ce vœu est adopté et une subvention de 1.000 fr. est accordée.

Une protestation publique

En abordant la discussion sur la lutte contre le chômage et, parallèlement le programme des grands travaux, M. le Sénateur MAHIEU, Président de l'assemblée départementale demande au Conseil général d'élever une protestation publique sur la façon dont le Nord est traité en ce qui concerne les constructions scolaires.

M. LEBAS demande que cette protestation soit écrite.

Il est décidé que le texte sera rédigé le soir même et soumis aujourd'hui à l'assemblée.

L'aménagement de l'I. D. N.

M. P. DELCOURT rapporte : cette importante question de la réorganisation de l'Institut industriel du Nord.

Diverses commissions se sont réunies au cours de ces derniers mois, pour fixer le nouveau statut de l'Ecole.

Voici les résolutions prises en ce qui concerne l'organisation de l'Enseignement :

1° L'année préparatoire sera supprimée ;

2° L'admission directe en deuxième année, pour les élèves ayant suivi déjà les classes de spéciales, sera intensifiée autant que possible ;

Un enseignement sera organisé pour recevoir les élèves licenciés pourvus des certificats de physique générale et de mécanique rationnelle ;

L'Institut industriel ne délivrera plus qu'un seul diplôme, sans avoir comme actuellement, les spécialisations : électricité, chimie, mécanique.

La spécialisation se fera facultativement dans les divers instituts de la Faculté, qui sont ouverts également aux élèves diplômés sortant d'autres écoles d'Enseignement technique supérieur.

Les diplômes d'ingénieurs, décernés par les Instituts spécialisés de la Faculté, seront délivrés sous le seing de M. le Ministre de l'Education Nationale.

Les titres actuels et diplômes ne seront pas modifiés, mais leur rédaction indiquera l'Ecole d'origine ou le diplôme antérieur d'ingénieur.

Cette réorganisation — poursuit M. DELCOURT — obligera à un certain aménagement des locaux actuels.

La dépense s'élèvera à 1.200.000 francs. Elle se répartira comme suit : subventions des industriels : 300.000 fr. ; subvention de la Ville de Lille : 150.000 fr. ; subvention du Département : 600.000 fr. ; subvention de l'Etat : 150.000 fr.

Un débat s'engage auquel participent plusieurs membres de l'assemblée.

Cette question fait l'objet d'une longue discussion. M. DEGROOTE déclare qu'il n'est pas fixé sur l'utilité de cet Institut. M. LEBAS fait remarquer qu'aucun ingénieur sortant de cette école n'est en chômage. M. CONEM vante la qualité de l'enseignement qui y est donné.

M. Roger SALENGRO rappelle qu'un projet avait été établi, en 1930, en vue de la construction d'un nouvel Institut Industriel du Nord. Ce projet comportait une dépense de quinze millions. L'Etat devait intervenir pour une somme de cinq millions et le Département pour une somme égale. La Ville de Lille mettait à la disposition du Département un terrain entre les Portes d'Arras et de Douai, d'une superficie de près de vingt mille mètres carrés, d'une valeur de près de trois millions.

Le Maire de Lille précise que, ce projet ayant été abandonné, le Conseil Général a pris, en janvier 1935, des résolutions visant : 1° l'organisation de l'enseignement ; 2° la procédure en vue de la réalisation de cette réforme ; 3° l'aménagement des locaux.

M. Roger SALENGRO souligne enfin qu'une conférence, qui se tint sous sa présidence à la Mairie de Lille, consacra l'accord des représentants des collectivités intéressées sur les points en litige et proposa le financement du nouveau projet sur les bases ci-contre : 1° Département : deux millions ; 2° Etat : cinq cent mille francs ; 3° Ville de Lille : cinq cent mille francs ; 4° Industriels : cinq cent mille francs.

Le Maire de Lille confirme enfin qu'il a été entendu que les dépenses d'installation de laboratoires, d'achat de matériel, s'élevant à plus de huit cent mille francs, seront réglées au moyen de ressources provenant de la taxe d'apprentissage.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE, AINSI QUE LE COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU PAS-DE-CALAIS).

L'AVIATEUR KINGSFORD SMITH EST SAUVÉ

Son appareil, le « Southern Cross » a pu atterrir à Mascot

Nous avons annoncé dans nos dernières éditions d'hier que l'avion de Kingsford Smith, parti de Sydney pour accomplir « un vol de jubilé » jusqu'en Nouvelle-Zélande, était en détresse au-dessus de la mer de Tasmanie.

Une dépêche de Sydney a finalement annoncé hier que le célèbre aviateur avait atterri, sain et sauf, à Mascot, à 15 h. 30 (heure locale).

A sa descente du « Southern Cross », sir Charles Kingsford Smith paraissait très fatigué et ses traits tirés indiquaient les efforts qu'il avait dû faire pour parvenir à retourner à bon port avec un seul moteur fonctionnant de façon défectueuse, l'hélice gauche de l'avion étant complètement détruite.

Sir Charles KINGSFORD SMITH

Au cours des dernières minutes de vol, l'aviateur avait été obligé de se débarrasser des sacs de courrier qu'il transportait, afin d'alléger son appareil.

Les timbres-poste au secours des intellectuels

Le Grand-Duché de Luxembourg vient d'émettre une série de timbres-poste frappés d'une surcharge spéciale, dont le montant est destiné aux intellectuels ayant été obligés de quitter leur pays par suite d'événements politiques. Ces timbres offrent un grand intérêt philatélique.